

Gros travaux mal réalisés

Par Paul7654, le 03/03/2015 à 00:58

Bonjour,

j'ai payé des personnes non déclarés pour faire réaliser des travaux chez moi, malheureusement les travaux en question sont en fait du gros oeuvre (ré agencement de murs dont certains sont des murs porteurs).

Que dois-je faire etant donné que je souhaite bientot vendre la maison en question ?

je vous remercie

Cordialement